Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201362-20251223-DL2506005-DE

LOUDÉAC

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
Canton de LOUDEAC

COMMUNE DE LOUDEAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE – JEUDI 18 DECEMBRE 2025

Convocation
Date : 12/12/2025
Affichée le : 12/12/2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : **29**
Étaient présents : 24
Pouvoirs : 5
Étaient absents excusés : 5
Était absent non-excusé : 0
Votants : 29

N° DELIBERATION
DL2506005

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de LOUDEAC se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Bruno LE BESCAUT, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : MM et MMES, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Evelyne BOSCHER, Philippe PRESSE, Nadine OLLITRAULT, Jean-Michel SCOUARNEC, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Luc BLANCHARD, Adjoints. MM. et MMES Jacques GLORY, Henri DUROS, Odile LE STRAT, Jacques MASSE, Régine PASCO, Alain BOSSON, Claudine LE CROM, Guy GAUTIER, Anne PERRIER, Carole BIZET, Rozenn BOUGEARD, Rodolphe LE BRETON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Marylise BESNARD, Yannick RUELLAND conseillers municipaux.

SECRETAIRE DE SEANCE : **Rozenn BOUGEARD.**

ABSENTS EXCUSES :
Joël FERRON donne procuration à Odile LE STRAT,
Sylvie SOHIER DUPRE donne procuration à Valérie VIDELO-RUFFAULT
Daniel COGUIC donne procuration à Jacques GLORY,
Isabelle MACE donne procuration à Régine PASCO,
Monique BONIN donne procuration à Joël HUBY.

FINANCES

Chèques « Sport Culture 2025 » au profit des associations Loudéaciennes

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser le montant attribué à chaque association pour un total de **8 200.00 €** selon le tableau présenté ci-dessous.

Subventions chèques SPORT & CULTURE 2025

Associations	Nombres de chèques	Subvention en euros (€)
1 – AL BESKET-BALL	12	300.00
2 - AL HANDBAL	28	700.00
3 - AS 22 ATHLETISME	4	100.00
4 - APPA PECHE	1	25.00
5 - BOUCHONS DE LOUDIA BADMINTON	3	75.00
6 - BREIZH POOL BILLARD	2	50.00
7 - CENTRE EQUESTRE	11	275.00
8 - CLUB NAUTIQUE	12	300.00
9 - DANSENCORPS	14	350.00
10 - ENTRECHATS DANSE	8	200.00
11 - ESCAL'ARMOR	13	325.00
12 - MODUL'ART	2	50 .00
13 - JUDO CLUB	15	375.00
14 - KARATE KOBUDO	8	200.00
15 - MOULIN A SONS	13	325.00
16 - LES AQUATIDES	30	750.00
17 - LUDOGYM	28	700.00
18 - LOSC FOOTBALL	56	1 400.00
19 - MAISON DES JEUNES	3	75.00

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201362-20251223-DL2506005-DE

20 - OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	12	300.00
21 - SPADASSINS LOUDEAC ESCRIME	5	125.00
22 - SKATE CLUB ARTISTIQUE	10	250.00
23 - SKATE CLUB RINK HOCKEY	4	100.00
24 - STUDIO DANCE LOUDEAC	23	575.00
25 - TENNIS CLUB	8	200.00
26 - VELO CLUB Pays LOUDEAC	3	75.00
TOTAL	**328**	**8 200.00**

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions « Chèques Sport & Culture 2025 » aux associations concernées pour les montants indiqués, pour un total de 8 200,00 €, et autorise Monsieur le Maire à procéder au versement des sommes correspondantes.

Acte certifié exécutoire par :
- Affichage électronique le :
- Envoi en préfecture le : 23 DEC. 2025

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents (suivent les signatures)
Pour expédition certifiée conforme
LOUDEAC, le 23 DEC. 2025

Le Maire,
Bruno LE BESCAUT

La Secrétaire de séance,
Rozenn BOUGEARD